

Déclaration UE de conformité BOA-H, BOA-R

Par la présente nous,

KSB SE & Co. KGaA
Johann-Klein-Straße 9
67227 Frankenthal (Allemagne)

déclarons que **le produit** :

BOA-H	EN-GJL-250	PN 16	DN 15-300
BOA-H	EN-GJS-400-18-LT	PN 16	DN 15-350 ¹⁾
BOA-H	EN-GJS-400-18-LT	PN 25	DN 15-150 ²⁾
BOA-R	EN-GJL-250	PN 6	DN 15-200
BOA-R	EN-GJL-250	PN 16	DN 15-300
BOA-R	EN-GJS-400-18-LT	PN 16	DN 15-350 ¹⁾

est conforme aux exigences de sécurité de la Directive Équipement Sous Pression 2014/68/UE.

Normes européennes harmonisées utilisées :

Robinets d'arrêt à soupape / Clapets de non-retour à soupape : EN 19, EN 12516-3, EN 12266-1, EN 13789, EN 1092-2

Clapets de non-retour à soupape : EN 12334

Autres normes / directives :

DIN 3840 Al. 1.3 et 4.3

>¹⁾ et ²⁾ suivant les règles techniques AD 2000

Convient pour :

Fluides des groupes 1 et 2

Procédure d'évaluation de la conformité :

Module H

Nom et adresse de l'organisme de contrôle notifié :

TÜV SÜD Industrie Service GmbH
Westendstraße 199
80686 Munich (Allemagne)

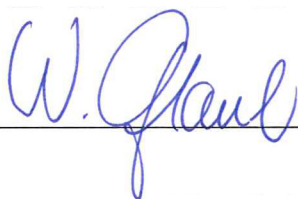
Numéro l'organisme notifié :

0036

Les robinets \leq DN 25 sont conformes à la Directive Équipement Sous Pression 2014/68/UE Art. 4 Al. 3. Pour cette raison, ils ne doivent pas être marqués ni du symbole CE ni du numéro de d'identification de l'organisme notifié.

La déclaration UE de conformité a été créée :

Frankenthal, le 01.02.2018



Wolfgang Glaub
Vice-Président Management intégré Allemagne



Dieter Hanewald
Responsable Développement Robinetterie basse pression

1) DN 15-200 suivant les règles techniques AD 2000
2) Suivant les règles techniques AD 2000